DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

		Formulaire à retourner à :
		Alan Allman Associates Service Juridique 9-15 rue Rouget de Lisle 92130 Issy-les-Moulineaux Ou à l'adresse investisseurs@alan-allman.com
Je soussigné(e) Nom, Prénom : Demeurant à :		
Code Postal :	Ville :	Pays :
E-mail : Titulaire de :	action(s) d'Alan Allman Asso scrite(s) au compte de ¹ :	ociates sous la forme :
Je reconnais avoir reçu Code de commerce ²	les documents afférents à l'as	ssemblée générale précitée et visés à l'article R.225-81 du
	documents et renseignement r l'article R.225-83 du Code de	ts concernant l'assemblée générale mixte du 19 juin 2024, e commerce.
Fait à		
Le		
Signature		

¹ Insérer le nom de l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de votre compte titres

^{2 :} Conformément à l'article R.225-88 du Code de commerce, tout actionnaire titulaire de titres nominatifs, peut, à compter de la convocation de l'assemblée et ce jusqu'au cinquième jour inclusivement avant la réunion, demander à la Société de lui envoyer les documents et renseignements mentionnés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce. Le même droit est ouvert à tout actionnaire propriétaire de titres au porteur, qui justifie de cette qualité par transmission d'une attestation d'inscription dans les comptes titres d'un intermédiaire habilité. Il est précisé que les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent par une demande unique obtenir de la Société l'envoi de ces documents et renseignements qui seront établis à l'occasion de chacune des assemblées d'actionnaires ultérieures.